

# PÉRISCOLAIRE

	Quotient familial < 600	Quotient familial 600 - ≤1000	Quotient familial > 1000	Tarif avec Surfacturation* Si hors délais	
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi	Accueil périscolaire matin 7h30 > 8h20	1,40 €	1,60 €	1,70 €	-
	Restauration scolaire enfant maxois 11h30 > 13h30	3,60 €	4,00 €	4,20 €	5,40€ - 6,00 € 6,30 €
	Restauration Scolaire enfant extérieur	6,40 €	6,80 €	7,20 €	9,60€ - 10,20 € 10,80 €
	Panier repas (fourni par les responsables de l'enfant) (PAI)		1,60 €/accueil		2,40 €
	Pique-nique / Sortie école		2,30 €		-
	Accueil périscolaire soir (16h30/17h30)	1,40 €	1,60 €	1,70 €	2,10 € - 2,40 € 2,55 €
	Accueil périscolaire soir 17h30/18h30	1,40 €	1,60 €	1,70 €	-
	Révisons nos leçons 16h30 - 17h30	1,30 €	1,50 €	1,60 €	2,10 € - 2,40 € 2,55 €
Mercredi	Accueil périscolaire mercredi (sans repas) jusque 12h30	2,70 €	2,90 €	3,00 €	4,05 € - 4,35 € 4,50 €
	Accueil périscolaire mercredi (avec repas) jusque 13h30	5,50 €	5,70 €	5,90 €	8,25 € - 8,55 € 8,85 €
	Accueil périscolaire mercredi MATIN 7h30 - 8h20	1,40 €	1,60 €	1,70 €	-
	Accueil périscolaire mercredi 9h00 - 17h00	9,20 €	9,40 €	9,50 €	13,80 € - 14,10 € -14,25 €
	Garderie du soir 17h30 - 18h30	1,40 €	1,60 €	1,70 €	-

\* Surfacturation en cas d'inscription ou de modification de planning hors délais

**Pour la restauration scolaire, un tarif dégressif de 0,10 € est appliqué à partir du deuxième enfant issu d'une même fratrie.**

✓ Des aides peuvent être octroyées par le CCAS de Saint-Max à cet effet.

# ACCUEIL DE LOISIRS

Petites et Grandes Vacances

	Temps d'accueil MAXOIS	Quotient familial < 600	Quotient familial 600 - ≤1000	Quotient familial > 1000
Sur place	Garderie (7h30-8h30 et 17h30-18h30)	1,40 €	1,60 €	1,70€
	Accueil loisirs Journée (9h00-17h00)	9,20€	9,40€	9,50€
Extérieur	Garderie MATIN (7h30-8h30)	1,40 €	1,60 €	1,70€
	Accueil loisirs Journée	15,60€	15,70€	15,80€

Nous accueillons les enfants à partir de 8h30, le matin et jusqu'à 17h30 sans supplément de Garderie. La garderie sera facturée de 7h30 à 8h30 et de 17h30 à 18h30.

CAF déduite (prestation de service). Aide aux temps libre non déduite.

Pour l'accueil des enfants Maxois et extérieurs en journée, des aides complémentaires de la Caf (aides aux temps libres) peuvent vous être apportées en fonction du nombre d'enfants et de vos revenus. Pour plus de précisions, contactez le Pôle Jeunesse et Sports au 03 83 18 28 86.